



Spécial Finances

Mai 2016



Pierrytières, Pierrytiers,

Votre Maire et les membres du Conseil municipal ont souhaité vous apporter les informations claires et précises sur la situation financière de notre commune, après avoir voté le compte administratif 2015 et adopté le budget pour l'année 2016. Les chiffres du compte administratif sont en page 4, ceux du budget en page 2.

C'est un point essentiel auquel je suis très attaché car, si nous sommes dépositaires de la gestion, nous n'en demeurons pas moins responsables devant vous, et ceci en toute transparence.

Vous connaissez la situation des finances de notre pays: la crise économique et une gestion discutable ont mis à mal les caisses de l'Etat qui a donc trouvé très aisé de piocher dans celles des collectivités territoriales, invoquant une solidarité dans le redressement, certes nécessaire, des comptes publics. Encore faut-il que cet effort soit en phase avec les engagements de chacun et là, nous sommes loin, très loin de la vérité et de l'équité.

Pierry s'est trouvé ainsi privé de dotation globale de fonctionnement en 2015 et vos élus avaient fait le choix d'augmenter la pression fiscale pour ne pas mettre en péril notre commune pour les années à venir.

Nous avons aussi mis en place un programme d'économies sur les coûts de fonctionnement tout en maintenant un niveau d'entretien suffisant de nos équipements. Ainsi chaque dépense fait l'objet d'un engagement comptable et les commissions ont vu leur budget maintenu au niveau de 2014, voir réduit pour répondre aux contraintes budgétaires.

Nous avons accueilli deux emplois à temps non complet pour le périscolaire, dans un même temps notre policier municipal a rejoint la ville de Reims à sa demande et Jocelyn a intégré les services de la ville d'Epernay tout en assurant des prestations pour Pierry par le biais de la mutualisation des personnels. C'est une nouveauté qui permettra de faire des économies tout en assurant le service à la population.

L'optimisation de l'utilisation des salles dans le cadre des rythmes scolaires a été également mise en place pour répondre au mieux à la demande. Nous avons également repris la gestion de la cantine et de sa surveillance dès le 1^{er} septembre afin d'assurer la totalité du service. Dans un même temps, la Mairie a procédé à l'ouverture d'une garderie périscolaire le matin et le soir ainsi que l'accueil de loisirs sans hébergement pour les vacances scolaires. Notre gestion porte désormais sur l'ensemble du scolaire et périscolaire, ce qui permet de n'avoir qu'un seul interlocuteur pour les familles. La conclusion d'un projet éducatif avec la CAF, pour chaque activité, nous permet d'obtenir des subventions par cet organisme social.

Tous les efforts menés permettent de couvrir les hausses importantes de notre participation à la péréquation, cet outil de redistribution des ressources. Tout le territoire de la Communauté de Communes d'Epernay Pays de Champagne (CCEPC) contribue au financement, notamment au profit des villes de Reims, Chalons et Vitry le François alors même que nos besoins locaux sont réels. Les critères d'appréciation ne nous sont pas favorables et ne sont pas adaptés à la volonté de développement de territoire.

J'ai également souhaité que chaque projet d'investissement soit assorti de demandes de subventions afin de pouvoir en assurer le financement dans les meilleures conditions, limitant ainsi le recours à l'emprunt.

En 2015, nous avons achevé les travaux engagés en 2014 et réalisé des travaux de voirie et de réseau d'éclairage public pour l'essentiel, terminé le déploiement de l'école numérique et assuré la mise à niveau de notre informatique pour le secrétariat. Nos projets de travaux sur les bâtiments portaient sur la fin du réaménagement intérieur de la Mairie, la construction des locaux techniques ainsi que le changement de toutes les fenêtres de l'école élémentaire et l'isolation thermique de celle-ci.

Notre demande de dotation d'équipement des territoires ruraux n'avait pas été retenue pour les locaux techniques et les autres travaux pouvaient bénéficier de nouvelles demandes de subvention. Nous avons donc décalé d'un an ces projets et ils seront menés à bien en 2016, les engagements de report des crédits ayant été formalisés.

Dans un même temps nous avons poursuivi notre désendettement en remboursant plus de 100.000 euros de capital d'emprunts. S'agissant des recettes d'investissement, nous avons procédé à l'encaissement des soldes de subventions et dotations sur les travaux 2014-2015 ainsi que le fonds de compensation de la TVA sur les travaux 2014.

Enfin, dans le cadre de la loi NOTRE qui modifie les conditions d'exercice de la vie administrative des collectivités, le conseil municipal a décidé de dissoudre le Centre Communal d'Action Sociale d'exercer directement ces activités.

Vous trouverez en page 4 les données du compte administratif 2015 avant de nous plonger dans la présentation du budget 2016 en partie centrale de ce document Je vous en souhaite une bonne lecture et suis à votre disposition pour toute information.

Avec ma considération distinguée.

PLASSON Eric, Maire de PIERRY

1

LE BUDGET 2016 DE PIERRY

La première décision a été de reconduire sans augmentation les taux d'imposition votés en 2015.

Le budget 2016 a été élaboré à partir des recettes attendues et le souci de répondre aux besoins tout en restant économe.

Pour le fonctionnement, le premier poste de dépense reste la masse salariale qui représente 555.000€. Cette dépense s'impose à nous et elle ne peut être que légèrement modifiée. Sabine MENGUAL a demandé une mise en disponibilité pour travailler dans le secteur social; toutefois, elle peut reprendre ses fonctions à tout moment; nous avons maintenu l'inscription des crédits en 2016.

Les charges courantes sont diverses et estimées à plus de 448K€. Elles concernent les fluides et consommables, dont 102.500€ pour l'électricité; mais aussi les contrats de maintenance, les assurances et tous les achats et prestations d'entretien. Figurent également à cette rubrique les achats de repas pour la cantine, les frais de réception et d'action sociale (colis...), les intervenants pour les activités dans le cadre des rythmes scolaires et les frais des services communs de la CCEPC (urbanisme), sans oublier les impôts fonciers payés par la commune. C'est donc un poste important de notre budget car il détermine le niveau de service assuré.

Les reversements de fiscalité constituent toutes les sommes prélevées par l'Etat sur nos recettes: la taxe sur les surfaces commerciales est, de loin, la plus importante (estimée à plus de 354K€), le fonds de garantie (96.508€) et la contribution au redressement des comptes publics (RCP) estimée à 55.000€, soit un total de 508.408€... Ce fameux RCP est donc l'outil inventé par le gouvernement, outil qui nous oblige à payer des dettes contractées par d'autres, essentiellement l'Etat.

Les autres charges de gestion courante représentent les indemnités, les cotisations, les subventions aux associations, à la Caisse des Ecoles et au budget annexe « locaux professionnels » pour en assurer l'équilibre (cabinet médical). Le tout représente 94.475€.

Les intérêts des emprunts sont inscrits pour 51.545€.

Prudence étant mère de sûreté, une somme de 100.000€ est mise en réserve afin de disposer de moyens pour répondre à tout aléa.

L'autofinancement prévisionnel des investissements est valorisé à 650.000€, preuve que notre capacité d'épargne est tournée vers l'investissement afin de développer les services, améliorer le cadre de vie et faire vivre les entreprises et l'emploi.

Les recettes de fonctionnement sont constituées par notre excédent reporté (571.762€) mais aussi par les recettes propres à 2016.

Les produits des services sont estimés à 105.500€ dont 75.000€ de recettes de cantine, garderie et périscolaire.

La fiscalité est le plus gros poste avec un recette brute de 1.643.741€, sachant que l'Etat nous en reprend 508.408€. C'est donc une recette fiscale nette de 1.135K€ qu'il faut retenir comme moyen réel.

Les dotations sont estimées à 69.417€ dont 24.000 € versés par la CCEPC pour la politique de l'habitat et 18.000€ par la CAF.

Les revenus des immeubles représentent 10.000€.

Le budget de fonctionnement est équilibré à 2.408.425€

L'essentiel de nos efforts s'est porté sur l'investissement avec un budget de plus de 1,6 million d'euros.

Le déficit de clôture 2015 (54K€) et le remboursement des emprunts (105K€) et cautions sont des dépenses obligatoires.

Nous avons également les crédits reportés de 2015 (fenêtres de l'école et travaux mairie et réseaux) pour 224.478€.

Les immobilisations incorporelles sont estimées à 12.710€: il s'agit des logiciels informatiques (5.710€), des frais pour le plan d'urbanisme (3.000€) et les insertions pour les travaux à engager (4.000€).

Les immobilisations corporelles représentent un budget de 572.894€:

- 224.400€ pour les locaux techniques
- 115.000€ pour la voirie, les réseaux et l'aménagement paysager et 20.000€ pour les chemins de vignes
- 100.000€ pour l'extension du cimetière
- 27.100€ pour l'Eglise
- 13.000€ pour l'éclairage des courts de tennis
- 12.394€ pour du matériel et équipement des services techniques
- 10.000€ pour l'aménagement de l'Hors du Ru
- 6.000€ pour la porte d'entrée de l'école maternelle
- 5.000€ pour les illuminations de fin d'année
- 3.000€ pour la régularisation d'achats de terrains de voirie
- 2.000€ pour des achats de matériel informatique

Les travaux à engager pour 614.800€ sont constitués par:

- Le complément des travaux de la Mairie pour 24.800€
- Les travaux à l'école élémentaire pour 50.000€
- La restructuration de la partie droite de l'immeuble Bagnost afin d'y installer une cantine et des salles pour 540.000€

Les recettes permettent d'équilibrer ce budget d'investissement, à savoir:

- Les restes à réaliser de 2015 pour 19.582€ et l'affectation du résultat décidée par le conseil municipal pour 258.851,82€
- Une demande de dotation d'équipement (DETR) pour les locaux techniques (74.800€) et la cantine (170.000€)
- Une demande de subvention auprès du Département pour les travaux de la Mairie (24.800€)
- Le remboursement par le fonds de compensation de la TVA sur les travaux de 2015 (44.750€)
- La perception des taxes d'aménagement pour 32.354€
- Un autofinancement prévisionnel de 650.000€
- Un emprunt d'équilibre pour 330.000€

Un budget ambitieux qui mobilisera des crédits et de l'énergie pour améliorer notre cadre de vie.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2016

Chapitres	Dépenses	Recettes	Chapitres
Charges générales	448 497,84	3 000,00	Remboursements
Charges de personnel	555 000,00	105 500,00	Produits des services
Reversements de fiscalité	508 408,00	1 643 741,00	Fiscalité locale
Charges de gestion courantes	94 475,00	69 417,00	Dotations
Charges financières	51 545,00	10 000,00	Revenus des immeubles
Charges exceptionnelles	500,00	5,00	Produits financiers
		5 000,00	Indemnisations
Sous-total	1 658 425,84	1 836 663,00	Sous-total
Dépenses imprévues	100 000,00	571 762,84	Report (1)
Autofinancement prévu (3)	650 000,00		
Total	2 408 425,84	2 408 425,84	Total

BUDGET D'INVESTISSEMENT 2016

Chapitres	Dépenses	Recettes	Chapitres
Déficit	53 955,82		Excédent
Restes à réaliser DEP 2015	224 478,00	19 582,00	Restes à réaliser REC 2015
Emprunts	105 000,00	258 851,82	Affectation (2)
Cautions	1 300,00	244 800,00	DETR
Immo incorporelles	12 710,00	24 800,00	Subventions
Immo corporelles	572 894,00	44 750,00	FCTVA
Travaux	614 800,00	32 354,00	TAM
Dép imprévues	20 000,00	650 000,00	Autofinancement (3)
		330 000,00	Emprunts
Total	1 605 137,82	1 605 137,82	Total

(1) Le report correspond à l'excédent de fonctionnement du compte administratif diminué du besoin de financement de l'investissement qui est inscrit en (2)

(3) L'autofinancement prévisionnel permet de financer les investissements sans emprunter.

Compte administratif 2015 - Fonctionnement

Chapitres	Dépenses	Recettes	Chapitres
Charges générales	360 068,83	5 451,18	Remboursements
Charges de personnel	533 140,62	73 710,75	Produits des services
Reversements de fiscalité	356 921,00	1 592 888,51	Fiscalité locale
Charges de gestion courantes	104 583,50	55 746,63	Dotations
Charges financières	56 906,10	19 920,59	Revenus des immeubles
Charges exceptionnelles	308,50	3,69	Produits financiers
		10 837,73	Indemnisations
			Production
		8 396,14	d' immobilisations
Sous-total	1 411 928,55	1 766 955,22	Sous-total
Dépenses imprévues		475 587,99	Report
Autofinancement prévu			
Total	1 411 928,55	2 242 543,21	Total
Excédent de fonctionnement	830 614,66		

Compte administratif 2015 - Investissement

Chapitres	Dépenses	Recettes	Chapitres
Déficit	442 382,41		Excédent
Restes à réaliser DEP			Restes à réaliser REC
Emprunts	100 360,33	380 599,41	Affectation
Taxe aménagement reversée	21 799,00	64 492,40	DETR
Immo incorporelles	12 527,32	81 638,12	Subventions
Immo corporelles	199 314,30	240 072,07	FCTVA
Travaux	69 793,09	33 814,77	TAM
Dép imprévues			Autofinancement
Immobilisations en interne	10 381,31	1 985,17	Intégrations
Sous-total	856 557,76	802 601,94	Sous-total
Restes à réaliser DEP 2015	224 478,00	19 582,00	Restes à réaliser REC 2015
Total	1 081 035,76	822 183,94	Total
		258 851,82	Besoin de financement

En dehors de notre budget général, la commune a suivi les opérations liées à trois domaines sur des budgets annexes :

- Le CCAS (dissout au 31 décembre 2015 et réintégré dans le budget général)
- La Caisse des Ecoles
- Les Locaux professionnels (cabinets médical et infirmier)

La Caisse des Ecoles bénéficie d'une subvention de 14.000€ du budget général.

Les locaux professionnels sont abondés pour 11.000€ par le budget général.

4
19